

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,  
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA  
PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

GROUPE THEMATIQUE QUALITE



BURKINA FASO

=====

*Unité – Progrès – Justice*

# Document d'orientation sur le numérique éducatif et l'enseignement à distance

Janvier 2024

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>CLARIFICATION DES CONCEPTS .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>I. ETAT DES LIEUX DU NUMERIQUE EDUCATIF .....</b>	<b>5</b>
1.1     ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES.....	5
1.2     ÉTAT DES LIEUX DES REFERENTIELS ET TEXTES REGLEMENTAIRES DANS LE DOMAINE DES TICE .....	8
<b>II. CADRE D'ORIENTATION. ....</b>	<b>8</b>
2.1.    COMMENT PROMOUVOIR LE NUMERIQUE EDUCATIF.....	8
2.2.    COMMENT PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD).....	10
2.3.    RECOMMANDATIONS .....	14
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>16</b>

## **CLARIFICATION DES CONCEPTS**

**e-classe (Cyber classe)** : salle spéciale dans une école ayant un dispositif informatique (ordinateur, câblage informatique, scanner) et éventuellement une connexion à internet. Elle est une classe communicante où l'on utilise un Tableau Blanc Interactif (TBI) aussi appelé tableau pédagogique interactif (TPI) qui fait partie des tableaux numériques interactifs (TNI). Il désigne un système qui permet d'afficher l'écran d'un ordinateur sur une surface à l'aide d'un vidéoprojecteur. Ainsi, il est possible d'agir sur cette surface en manipulant la souris de l'ordinateur ou de le contrôler avec un stylet. Une e-classe est une classe communicante où l'on utilise un kit composé de l'ordinateur de l'enseignant interconnecté à des ordinateurs à l'usage des apprenants par un serveur pour les activités d'apprentissages.

**Education numérique** : elle renvoie à l'apprentissage de l'utilisation des outils numériques (ordinateur, tablette, etc.) ainsi qu'à la maîtrise des logiciels. Elle peut être assimilée à l'éducation aux médias numériques, car les outils numériques peuvent être considérés comme des formes de médias. Elle correspond ici à la sensibilisation aux contenus et au développement d'un regard critique vis-à-vis de ces derniers.

L'éducation numérique est l'ensemble des services numériques qu'un établissement scolaire met à la disposition des élèves et des enseignants. C'est aussi l'intégration du numérique comme un outil d'apprentissage.

**Enseignement à distance ou Distance Education en anglais** : c'est un enseignement et/ou un apprentissage où les éducateurs et les apprenants se trouvent dans des espaces physiques différents.

L'enseignement à distance se déroule à travers l'un ou l'autre des canaux suivants : la radio, la télévision, et les plateformes d'apprentissage en ligne.

**Enseignement avec les TIC** : les outils numériques ou technologiques sont utilisés comme moyens d'améliorer les pratiques pédagogiques et les rendements scolaires. En effet, les enseignants et les élèves utilisent des outils comme les vidéoprojecteurs, les ordinateurs, les tablettes, les ressources audio, vidéo ou textes enrichis, etc. pour apprendre ou rendre plus vivantes leurs séances d'enseignement/apprentissage.

**Enseignement des TIC** : il consiste à apprendre aux élèves à connaître les outils TICE et à acquérir des compétences élémentaires y relatives (saisie et traitement de textes, recherche d'informations sur internet...). Il peut être appelé également alphabétisation numérique. Sa mise en œuvre nécessite le développement des curricula TIC pour tous les niveaux d'enseignement.

**Enseignement par les TIC** : c'est l'utilisation des outils technologiques pour enseigner et/ou former à distance principalement par les plateformes web, la télévision et la radio.

**Espace numérique de travail** : un espace numérique de travail (ENT) est l'extension digitale d'un établissement scolaire. Il désigne un ensemble intégré de services numériques choisis et mis à la disposition d'un ou de plusieurs établissements. On peut y échanger des données, s'informer via des documents et accéder à des outils numériques dédiés. Les ENT ont été très utilisés durant les crises sécuritaire et sanitaire. Ils ont permis aux enseignants de travailler depuis leur domicile en manipulant les outils de gestion de vie scolaire à distance.

**Fracture numérique** : la fracture numérique est le fossé entre ceux qui ont accès aux outils numériques et ceux qui n'y ont pas accès. Elle est multiforme et comprend de nombreuses facettes telles que l'accès, le caractère abordable, la qualité et la pertinence.

**Infrastructures numériques** : les infrastructures numériques désignent l'architecture matérielle et immatérielle sur laquelle reposent les communications électroniques. Cette architecture doit garantir la sécurité technologique et juridique, et protéger les principes humanistes.

**Numérique éducatif** : il désigne la gouvernance et l'animation des acteurs, l'organisation de l'ensemble des infrastructures informatiques, des équipements, des services et outils numériques, et des ressources numériques utilisés dans des activités pédagogiques et éducatives, ainsi que la formation aux compétences numériques. Au MENAPLN le numérique éducatif s'entend par enseignement des TIC, enseignement avec les TIC et enseignement par les TIC.

**Ressources pédagogiques numériques** : elles sont des applications et des documents numériques exploitables dans une activité d'enseignement/apprentissage. Elles peuvent être mises à la disposition des apprenant(e)s pour réaliser des tâches d'apprentissage ou utilisées par l'enseignant (e) dans un processus d'enseignement selon une approche appropriée. Ces ressources sont accessibles en local, par Internet, par réseau local ou disponibles sur des supports amovibles (clés USB, cartes mémoires, disques durs externes, ...). Les ressources pédagogiques numériques inclusives prennent en compte les enseignants et les apprenants à besoins spécifiques.

**Techno pédagogue** : un techno pédagogue est un spécialiste de la techno pédagogie qui se définit comme étant la science qui étudie les méthodes d'enseignement intégrant les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle fait souvent référence à la pédago numérique ou à une pédagogie utilisant des ressources et outils numériques en milieu scolaire, académique ou dans le domaine du développement professionnel continu. La techno pédagogie allie les deux dimensions de pédagogie et de moyens technologiques.

**Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)** : elles sont des technologies utilisées pour concevoir, diffuser et valider des connaissances ou des informations. Dans le domaine pédagogique, le recours aux TIC a donné naissance à l'acronyme TICE entendu comme TIC pour l'éducation/enseignement.

**Technologies intermédiaires** : elles répondent aux besoins de technologies à petite échelle. Elle fait allusion aux outils technologiques tels que les clés USB, les postes radios, les téléviseurs, les disques de stockage, les serveurs, les ordinateurs, les tablettes, les smartphones, etc.

## **INTRODUCTION**

De nos jours, les technologies de l'information et de la communication (TIC) s'invitent dans tous les domaines de la vie de l'être humain. Au plan mondial, les systèmes d'éducation et de formation sont contraints de s'adapter à de nouveaux paradigmes. Ils envisagent alors de nouvelles approches pédagogiques intégrant les TIC dans les pratiques classes.

Au Burkina Faso, le système éducatif a pour finalité « de faire du jeune burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif. Il vise essentiellement à assurer un développement intégral et harmonieux de l'individu ». Dès lors, il est apparu nécessaire, voire impératif de prendre en compte la dimension numérique des apprentissages scolaires afin de répondre aux besoins du moment. Ainsi, dans le cadre de la réforme curriculaire entamée en 2013, l'introduction des TIC dans les structures éducatives demeure une préoccupation majeure. A ce titre, il a été élaboré depuis 2016, la stratégie d'intégration des TIC dans l'éducation de base au Burkina Faso : analyse diagnostique et cadre d'opérationnalisation, qui s'inspire de la cyberstratégie e-education. En outre, une direction des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'éducation a été créée, des curricula TICE sont en construction, des technopédagogues ont été formés, des ressources pédagogiques numériques ont été produites...

En 2023, à la MCS1 du PSDEBS, il est ressorti du point fait des travaux sur le thème prioritaire de 2022 « quelles orientations pour une éducation à distance efficiente » que les travaux ont permis de disposer d'un rapport diagnostic actualisé. Ainsi, il a été demandé d'élaborer un document d'orientation pour une éducation à distance efficiente. Pour répondre à cette requête le rapport diagnostic a été relu et finalisé en décembre 2023. Toute chose qui permettra de disposer d'informations nécessaires à la rédaction d'un document d'orientation pour une éducation à distance efficiente.

Mais force est de constater que des difficultés sont perceptibles dans la mise en œuvre de cette thématique. Pour mieux prendre en compte cette préoccupation, la présente réflexion abordera la question du numérique éducatif. Elle s'articule autour de deux grands points : (i) Etat des lieux du numérique éducatif et (ii) Cadre d'orientation.

### **I. Etat des lieux du numérique éducatif**

#### **1.1 Etat des lieux des ressources humaines**

Dans le domaine des TICE, environ 533 agents de 25 profils <sup>1</sup>differents du préscolaire, du primaire, du post-primaire, du secondaire et des structures centrales et déconcentrées du MENAPLN ont été formés en production de ressources pédagogiques numériques, en développement d'application et à leurs utilisations.

##### **1.1.1 Les forces**

Dans le cadre de l'intégration des TIC dans l'éducation, on peut relever quelques forces liées aux ressources humaines.

- existence de compétences dans le domaine d'intégration des TICE au MENAPLN ;
- existence d'un pool de concepteurs des ressources pédagogiques numériques pour tous les niveaux d'enseignement ;
- existence de structures chargées de la mise en œuvre des TICE.

##### **1.1.2 Les faiblesses**

---

<sup>1</sup> Rapport diagnostic finalisé, décembre 2023

Quelques faiblesses résident dans la disponibilité des ressources humaines pour l'accomplissement des missions d'intégration des TIC dans l'éducation.

- nombre insuffisant de cyber-enseignants ;
- nombre insuffisant de personnel qualifié en TICE dans les structures éducatives;
- nombre insuffisant de spécialistes en TICE (techno-pédagogues, maintenanciers, développeurs de plateforme et d'application éducative, infographes, spécialistes en sécurité informatique...).

### **1.1.3 Les opportunités**

En matière de ressources humaines, il existe quelques opportunités.

- existence d'acteurs externes intervenant dans le domaine des TICE ;
- existence d'expertise dans le domaine du numérique (MTDPCE avec le projet e-Burkina, CIL, promoteurs privés d'EAD, Université virtuelle du Burkina, consultants dans le domaine du numérique éducatif, etc.) ;
- existence de dispositif de formation ouverte à distance.

### **1.1.4 Les menaces**

Il existe des facteurs qui entravent la disponibilité des ressources humaines dans le cadre de la mise en œuvre des TICE.

- mobilité du personnel ;
- mauvaise utilisation des TIC ;
- cybercriminalité.

## **1.1. Etat des lieux des ressources matérielles**

De la situation des ressources matérielles dans le domaine des TICE, il convient de souligner qu'il existe des points forts, des faiblesses, des opportunités à exploiter et des menaces à prendre en compte.

### **1.1.1. Les forces**

Les principales forces liées aux ressources matérielles dont disposent les structures en charge du numérique éducatif sont :

- existence de matériel informatique, de supports et technologies intermédiaires dans les soixante-dix (70) cyber- classes ;
- existence de la plateforme web Faso e-education ;
- existence des ressources pédagogiques numériques (audio, vidéo, e-pub, texte);
- existence de centres de ressources dans la plupart des établissements d'EFTP.

### **1.1.2. Les faiblesses**

Des faiblesses en termes de disponibilité des ressources matérielles pour l'accomplissement des missions du numérique éducatif sont perceptibles.

- faible dotation des structures éducatives (préscolaire, primaire, post-primaire/secondeaire, CEBNF) en matériels informatiques (ordinateurs, tablettes, smartphones, connexion internet...) ;
- faible couverture du réseau internet à haut débit ;

- faible interconnexion des structures éducatives.

#### 1.1.3. Les opportunités

En termes d'opportunités liées aux ressources matérielles du numérique éducatif, on peut relever quelques-unes.

- existence de matériel informatique de qualité sur le marché, dans les projets et les structures privées ;
- existence de dispositifs de formation à distance dans les universités au Burkina Faso ;
- disponibilité des partenaires techniques et financiers à accompagner le MENAPLN dans l'acquisition des matériels et équipements en TIC.
- existence des dispositifs de connexion Wifi ;
- digitalisation (dématérialisation) des actes dans divers domaines de la vie.

#### 1.1.4. Les menaces

L'acquisition du matériel informatique pour le numérique éducatif peut être confrontée à des menaces parmi lesquelles on retiendra :

- mauvaise exécution des marchés d'acquisition du matériel informatique ;
- risque de désuétude des matériels dû à l'évolution rapide de la technologie ;
- insuffisance de systèmes de sécurisation informatique.

### 1.2. État des lieux des ressources financières

La situation des ressources financières dans le domaine des TICE se présente en forces, en faiblesses, en opportunités et en menaces.

#### 1.2.1. Les forces

Les forces liées aux ressources financières pour le développement du numérique éducatif sont :

- existence d'une ligne budgétaire dédiée à la mise en œuvre des activités de la RTE ;
- mobilisation des partenaires techniques et financiers par le MENAPLN.

#### 1.2.2. Les faiblesses

Les faiblesses relevées dans la disponibilisation des ressources financières pour le numérique éducatif sont :

- insuffisance de ressources financières allouées au titre du budget de l'Etat aux structures chargées de la mise en œuvre des TICE ;
- lourdeurs des procédures dans les passations de marchés publics.

#### 1.2.3. Les opportunités

Les opportunités liées aux ressources financières pour le numérique éducatif sont de divers ordres.

- engagement des Partenaires Techniques et Financiers à financer les activités d'intégration des TIC dans l'éducation ;

- disponibilité des collectivités territoriales à participer au financement des activités d'intégration des TIC dans l'éducation;
- engagement des associations des parents d'élèves/COGES à l'introduction des TICE.

#### 1.2.4. Les menaces

Le financement du numérique éducatif peut être confronté aux menaces qu'il convient de relever.

- insuffisance des ressources financières;
- orientation des ressources financières dans la gestion des crises sécuritaire et humanitaire.

### **1.2 État des lieux des référentiels et textes réglementaires dans le domaine des TICE**

Les référentiels et les textes réglementaires du numériques éducatif ont des forces et des faiblesses.

#### 1.2.1 Les forces

- existence d'une cyber stratégie e-education adoptée en janvier 2013 ;
- existence d'une stratégie d'intégration des TIC dans l'éducation de base au Burkina Faso : analyse diagnostique et cadre d'opérationnalisation (2016-2018).

#### 1.2.2 Les faiblesses

- projet pédagogique d'enseignement et de formation à distance au Burkina Faso non achevé ;
- rapport diagnostic du numérique éducatif au MENAPLN finalisé et non validé ;
- stratégie du numérique éducatif pour l'éducation nationale entamée et non achevée ;
- faible mise en œuvre de la cyber stratégie (cf. rapport d'évaluation des cyber stratégies sectorielles (e-gouvernement, e-education, e-commerce)).

## **II. Cadre d'orientation.**

Le rapport diagnostic du numérique éducatif révèle trois défis majeurs. Le premier est le développement des infrastructures et des ressources matérielles adéquates pour le numérique éducatif. Le deuxième est le développement des ressources pédagogiques numériques inclusives, équitables et mobilisation inclusive des acteurs et partenaires de l'éducation à l'adhésion au numérique éducatif. Le troisième défi est l'adaptation du cadre juridique et institutionnel afin de faciliter l'intégration/l'utilisation des TICE et la mobilisation des ressources financières conséquentes pour le numérique éducatif.

### **2.1. Comment promouvoir le numérique éducatif**

Les trois défis ont permis de formuler trois axes à travers lesquels des actions et des activités sont déterminées en vue de promouvoir le numérique éducatif.

#### **Axe 1 : Amélioration de l'accès aux TIC**

Les actions liées à cet axe sont principalement :

- ☞ **Action1 : Développement des infrastructures numériques (construction, dotation, création de réseau, développement de logiciels libres, etc.)**

**Activité1.1** équiper les structures éducatives en matériels informatiques et kits technologiques de qualité et en quantité pour l'enseignement et l'apprentissage ;

**Activité1.2** acquérir des logiciels pour le développement des ressources pédagogiques numériques ;

**Activité1.3** acquérir du matériel spécifique pour prendre en compte les apprenants à besoins spécifiques ;

**Activité1.4** créer des centres de ressources numériques dans les structures éducatives et de formation professionnelle ;

**Activité1.5** construire et équiper des cyber-classes dans les structures éducatives et de formation professionnelle ;

**Activité1.6** connecter les structures éducatives en Internet haut débit ;

**Activité1.7** créer des espaces numériques de travail dans les établissements ;

**Activité1.8** rendre opérationnelle la Radiotélévision éducative pour l'enseignement et la formation à distance ;

**Activité 1.9** créer dans chaque région une cellule technique d'assistance et de maintenance des équipements TIC.

☞ **Action2 : Développement des sources alternatives d'énergie**

**Activité 2.1** connecter les structures éducatives en sources alternatives d'énergie ;

**Activité 2.2** former et documenter les centres de ressources régionaux en utilisation et entretien des sources alternatives d'énergie ;

**Activité 2.3** communiquer sur le fonctionnement et les performances des cyberclasses pilotes alimentées par des sources alternatives d'énergie.

☞ **Action3 Mobilisation des supports technologiques pour l'enseignement/apprentissage (subvention/acquisition : ordinateurs, tablettes, smartphones, clés USB, mini serveur, etc.) ;**

**Activité 3.1** subventionner le matériel informatique de qualité pour les acteurs du système éducatif ;

**Activité 3.2** organiser des opérations d'achat groupé de tablettes, d'ordinateurs, de smartphones et de clés USB pour en amoindrir le coût d'acquisition.

## Axe 2 : Amélioration de la qualité du numérique éducatif

☞ **Action1 Organisation de l'alphabétisation numérique des acteurs du MENAPLN.**

**Activité 1.1** élaborer un programme d'alphabétisation numérique au profit du personnel enseignant et d'encadrement ;

**Activité 1.2** former des formateurs en alphabétisation numérique ;

**Activité 1.3** ouvrir des sessions trimestrielles de certification pour enseignants, animateurs et encadreurs ;

**Activité 1.4** organiser une certification du type Certificat informatique et internet (C2i);

**Activité 1.5** élaborer et diffuser un guide de formation à la certification C2i ;

**Action 1.6** Développer l'expertise et la recherche dans le domaine des TICE (recrutement et formation de pools d'experts, soutien à la recherche-action) ;

**Activité 1.7** organiser des formations sur les logiciels libres pour les administrateurs et animateurs des salles TIC des écoles de formation d'enseignants et des cyber classes.

☞ **Action3 : Développement des ressources pédagogiques numériques inclusives dans l'éducation de base, l'enseignement secondaire, l'éducation non formelle, la formation technique et professionnelle**

**Activité 3.1** poursuivre l'élaboration des curricula TIC ;

- Activité 3.2** produire des ressources pédagogiques numériques inclusives ;  
**Activité 3.3** digitaliser les manuels scolaires en format e-pub non accessible et accessible ;  
**Activité 3.4** élaborer et diffuser dans les écoles des guides d'installation et d'utilisation de logiciels libres.

☞ **Action4 : Organisation de l'encadrement de l'usage pédagogique des TIC.**

- Activité 4.1.** créer des cellules pédagogiques régionales chargées de proposer et d'encadrer les utilisations pédagogiques des TIC ;  
**Activité 4.2.** élaborer des guides d'utilisation pédagogique d'outils TIC ;  
**Activité 4.3.** élaborer des modules de formation des enseignants sur l'usage des TICE ;  
**Activité 4.4** instituer un cadre de partage d'expériences et de réflexion sur l'utilisation pédagogique des TIC.

**Axe 3 : Pilotage et soutien**

☞ **Action 1 : Amélioration du cadre juridique**

- Activité 1.1** adopter des textes encadrant l'intégration et l'usage des TIC dans l'éducation ;  
**Activité 1.2.** prendre un texte pour réglementer l'usage des BYOD (« Bring Your Own Device » ; en français : « Apportez Votre Equipment personnel de Communication à des fins éducatives et pédagogiques ») en milieu scolaire ;  
**Activité 1.3** renforcer le dispositif institutionnel des TICE notamment au plan de la coordination et de la circulation de l'information.

☞ **Action 2 : Amélioration de la perception de l'éducation par/avec les TIC par les populations**

- Activité 2.1** : mener une étude pour recueillir les perceptions des populations sur les TICE ;  
**Activité 2.2** : renforcer la communication interne et externe sur les TICE ;  
**Activité 2.3** : améliorer les connaissances des populations dans le domaine des TICE.

**2.2. Comment promouvoir l'enseignement à distance (EAD)**

Au MENAPLN, quelques propositions peuvent être faites. Il s'agit entre autres de :

❖ **L'EAD par le web et les technologies intermédiaires**

Le web a la particularité de pouvoir diffuser les contenus de la radio et de la télévision. L'EAD par le Web nécessite au-delà des acteurs radio et télévision, des ressources humaines qualifiées pour la création, l'administration et la gestion de site web. Une connexion internet stable et de qualité est aussi nécessaire pour élargir les possibilités de l'EAD par le Web. Ce dernier offre la possibilité de disposer de nombreuses ressources pédagogiques numériques et un large éventail d'interactivités entre les acteurs concernés. Par le web, les apprenants de l'EAD auront accès à des cours en ligne, des exercices interactifs, des banques de données, au travail collaboratif, aux visio-conférences, au partage de documents et à des liens vers d'autres ressources.

Ce qui implique l'existence d'infrastructures techniques et numériques comme les ordinateurs, les smartphones, les tablettes, la bibliothèque numérique, la télévision, les cyber-classes, la connexion internet, le campus numérique.

Les ressources pédagogiques diffusées par la radio, la télévision ou par le Web peuvent être mises à la disposition des apprenants par le biais des technologies intermédiaires comme les disques amovibles ; les cartes mémoires, les clés USB, les disques durs, les mini-serveurs. Ces ressources peuvent aussi être converties en des applications supportables pour les smartphones et les tablettes.

#### ❖ L'EAD par la radio

Ces diffusions porteront sur des :

- contenus des leçons ;
- informations éducatives ;
- émissions de divertissement ;
- informations administratives ;
- informations professionnelles.

Dans le cadre du partenariat et dans l'optique de toucher plus de cibles, la radio scolaire pourrait partager ses productions avec d'autres médias (surtout communautaires).

#### ❖ L'EAD par la télévision

La télévision est un canal audiovisuel efficace pour les expériences, les procédés et les démonstrations en éducation comparativement à la radio. Cependant, au même titre que cette dernière, l'EAD par la télévision a les mêmes exigences du point de vue des infrastructures et du matériel technique. Dans le cadre de l'EAD, ce média pourra diffuser à l'intention des apprenants :

- des cours filmés ;
- des vidéos enrichies ;
- des émissions portant sur la formation continue du personnel enseignant et administratif des structures scolaires.

### 2.2.1 Axes, actions et activités de l'EAD

Les trois défis ont permis de formuler trois axes à travers lesquels des actions et des activités sont déterminées en vue de promouvoir l'EAD.

#### AXE 1 : Amélioration de l'accès de l'éducation par l'EAD

**Action 1 : mise en place d'un dispositif d'enseignement et de formation à distance pour le web et les technologies intermédiaires**

**Activité1.1** développer une plateforme Web pour l'EAD ;

**Activité1.2** acquérir un hébergement de la plateforme Web de l'EAD ;

**Activité1.3** développer des applications éducatives mobiles ;

**Activité1.4** implémenter des applications éducatives et autres RPN sur les supports technologiques intermédiaires ;

**Activité1.5** déployer des technologies intermédiaires dans les structures éducatives ;

**Activité1.6** mettre à disposition des RPN sur la plateforme ;

**Activité1.7** administrer et gérer la plateforme d'enseignement en ligne ;

**Activité1.9** installer des connexions Internet performantes.

**Action 2 : mise en place d'un dispositif d'enseignement et de formation à distance pour la radio et pour la télévision**

**Activité2.1** : acquérir des kits de technologies intermédiaires et des équipements technologiques pour la radio et la télé ;

**Activité2.2** : acquérir du matériel pour les apprenants à besoins spécifiques ;

**Activité2.3** : acquérir des fréquences pour la radio et pour la télévision ;

**Activité2.4** : doter les structures de l'EAD en kits technologiques et en source d'énergie fiable et permanente ;

**Activité2.5** : construire des infrastructures d'EAD ;

**Activité2.6** : organiser le testing (expérimenter) des équipements ;

**Activité2.7** : mesurer le champ de la portée des ondes des émetteurs ;

**Axe2 : Amélioration de la Qualité de l'éducation par l'EAD**

**Action 1 : Produire des ressources pédagogiques numériques inclusives et adaptées (pour l'éducation formelle et non formelle)**

**Activité1.1** : élaborer des fiches inclusives (pédagogiques, synoptiques et des scripts) ;

**Activité1.2** : enregistrer/filmer /scénariser des contenus adaptés et inclusifs ;

**Activité 1.3** : faire le montage des enregistrements, le testing et la validation des contenus adaptés et inclusifs.

**Action 2 : Diffusion des ressources pédagogiques numériques inclusives et adaptées**

**Activité2.1** : expérimenter des cours audio-visuels par le biais des technologies intermédiaires par les apprenants ;

**Activité2.2** : diffuser des cours radiophoniques et télévisuels au profit des apprenants ;

**Activité2.3** : implémenter les ressources pédagogiques numériques sur la plateforme d'enseignement à distance ;

**Activité2.5** : mettre en place des clubs d'écoute.

**Action 3 : Renforcement des capacités des acteurs à la mise en œuvre de l'EAD**

**Activité3.1** : former des enseignants / animateurs / éducateurs, des encadreurs / superviseurs pédagogiques à l'utilisation des outils TICE et à la mise en œuvre de l'EAD dans les établissements ;

**Activité3.2** : former des concepteurs à la production des RPN ;

**Activité3.3** : former des administrateurs de la plateforme web et des techniciens radio et télé chargés de la mise en œuvre de l'EAD ;

**Activité3.4** : renforcer les capacités des formateurs, de tous les tuteurs/trices sur la mise en œuvre de l'EAD.

**Action 4 : mise en place d'un dispositif d'évaluation des apprentissages et formations proposés**

**Activité4.1** : élaborer et valider un guide pour l'évaluation en EAD (principes, modalités et instructions)

**Activité4.2** : collecter des données inclusives sur l'exploitation du dispositif d'EAD ;

**Activité4.3** : élaborer un document d'outils d'évaluation des apprentissages en EAD ;

**Activité4.4** : évaluer les apprentissages (à distance, par regroupement...) ;

**Activité4.5** : analyser les résultats et feedback.

## **AXE 3 : Pilotage du dispositif de l'EAD**

### **Action 1: mise en place du dispositif de coordination et de pilotage**

**Activité1.1 :** élaborer des textes de mise en place des organes de pilotage ;

**Activité1.2 :** élaborer une charte d'utilisation du dispositif EAD ;

**Activité1.3 :** élaborer un outil pour le suivi/évaluation ;

**Activité1.4 :** organiser des missions de suivi/évaluation ;

**Activité1.5 :** tenir des sessions du comité de pilotage ;

**Activité1.6 :** organiser un atelier bilan/capitalisation du dispositif EAD ;

**Activité1.7 :** élaborer un rapport final.

### **Action 2: sensibilisation des communautés bénéficiaires sur la mise en œuvre de l'EAD**

**Activité2.1 :** organiser des actions d'immersion des acteurs et des partenaires impliqués (directeurs régionaux, provinciaux, chefs d'établissements, CCEB, superviseurs ENF, directeurs d'écoles, etc.) ;

**Activité2.2 :** élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur l'EAD.

### **Action3 : développement de partenariats**

**Activité3.1** mener un plaidoyer auprès des organisations et institutions nationales et internationales, et des partenaires techniques et financiers

**Activité3.2** signer des conventions de partenariat avec les promoteurs privés en EAD et les opérateurs de téléphonie.

### **Action4 : renforcement du dispositif juridique et réglementaire en matière d'EAD.**

**Activité4.1** élaborer un cahier des charges de la promotion de l'EAD ;

**Activité4.2** vulgariser les textes législatifs et/ou réglementaires sur l'EAD.

Pour une mise en œuvre réussie de l'EAD, la contribution de plusieurs acteurs est nécessaire.

#### **Les acteurs de Pilotage**

Le pilotage regroupe les acteurs de l'orientation de la politique éducative en matière d'EAD.

##### **Au niveau de la gouvernance**

Il s'agit du cabinet et du secrétariat général du MENAPLN.

##### **La structure en charge de la mise en œuvre**

La DG-QEF à travers la DTICE est la structure responsable de mise en œuvre de l'enseignement à distance.

##### **Les structures partenaires internes**

Ces structures qui accompagnent la mise en œuvre de l'EAD ont chacune son domaine de compétences. Ce sont : la DSI, la DGESS, la DGENF, la DPEIEFG, la DCRP, la DAJC, la DGEC, la DGF.

##### **Les structures partenaires externes**

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques (MTDPCE) à travers l'Agence Nationale pour la Promotion des TIC (ANPTIC) accompagne le MENAPLN pour l'hébergement de la plateforme, la mise en place d'infrastructures réseaux et l'accès à Internet.

### **2.3. Recommandations**

Considérant les actions du gouvernement burkinabè orientées vers le numérique éducatif en vue d'améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages ;

Considérant l'engagement des partenaires techniques et financiers pour la promotion du numérique éducatif dans les structures éducatives du Burkina Faso ;

Considérant ...

Les participantes et participants de l'atelier de réflexion recommandent :

- La Poursuite de l'élaboration de la Stratégie du numérique éducatif pour l'Education Nationale ;
- La poursuite de l'élaboration du Projet pédagogique de l'Enseignement et la formation à distance (EAD) ;
- La prise de textes règlementaires et juridiques pour encadrer l'utilisation des outils TIC dans les établissements scolaires par le MENAPLN à travers une collaboration avec le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (MTDPCE)
- La mobilisation des ressources financières adéquates pour la promotion des numériques éducatifs dans les structures éducatives

## LISTE DES PARTICIPANTS

	Nom et prénoms	Structure	Numéro de téléphone	E-mail	Qualité
<b>1</b>	SANON Ibrahima	SG/MENAPLN	70263704	ibsouro@yahoo.fr	Superviseur
<b>2</b>	GUIGMA Marcel	DG-QEF	76655827	marcelguigma@yahoo.fr	Président
<b>3</b>	TRAORE Adama	UNICEF	70238476	adtraore@unicef.org	Vice-Président
<b>4</b>	OUEDRAOGO Séni	SP-PSDEBS	70288622	ouedseni@yahoo.fr	Facilitateur
<b>5</b>	SOGO Batia Bavapoula	SP-PSDEBS	78514167	bavapoula@yahoo.fr	Facilitateur
<b>6</b>	MEDA Y.B. Bonaventure	DGEC	70286324	medabon@yahoo.fr	Membre
<b>7</b>	BAMBARA Prosper	DGEC	78499905	pbambara2003@yahoo.fr	Personne de ressource
<b>8</b>	BORO Ibrahim	DG-QEF	76549989	jabartoro@gmail.com	Rapporteur général
<b>9</b>	DALLA Boureima Claude	DG-QEF	58591541	claudedalla@yahoo.fr	Membre
<b>10</b>	DRABO Edmond	DGESSION	72956070	edrabo@yahoo.com	Membre
<b>11</b>	ILBOUDO Abdoulaye	DGEC	55167111	ablolib@yahoo.fr	Membre
<b>12</b>	KABORE Karim	DG-QEF	71664028	kaboreka08@gmail.com	Rapporteur
<b>13</b>	KABORE Pascal	DG-QEF (DCPR)	70730623	pascalkabore9188@yahoo.fr	Membre
<b>14</b>	KINDA Boukaré Jean Hubert	DGEC	70558639	hubertbkinda@yahoo.fr	Membre
<b>15</b>	KOMOU Issoufou	Oxfam	70292308	issoufou.komou@oxfam.org	Membre
<b>16</b>	NANA Karim	ST-ESU	76511672	karimnana@yahoo.fr	Gestionnaire financier
<b>17</b>	NANA Sékou Tidiane	DG-QEF	76687272	sekounana00@gmail.com	Gestionnaire financier
<b>18</b>	NIAMPA Adama	DG-QEF	70727209	Niampaadm78@gmail.com	Membre
<b>19</b>	PACMOGDA B. Clément	DG-QEF	67681055	bassclepacmogda@yahoo.fr	Membre
<b>20</b>	SIMPORE Issaka	DG-QEF	78330040	simporeissaka@yahoo.fr	Membre
<b>21</b>	SOMDA Kpéonbaar	DGESSION	78025584	kssomda@gmail.com	Membre
<b>22</b>	TINDANO Yiénoupiabamma Phinées	DGESSION	77202654	ptindano@gmail.com	Rapporteur du GTQ
<b>23</b>	TRAORE Fousseni	DGESSION	73070482	kimbetraore@yahoo.com	Membre
<b>24</b>	TRAORE / ZIDA Rihanata	DG-QEF (DTICE)	70243320	zidarihana@gmail.com	Membre
<b>25</b>	ZEBRET Rasmané	DG-QEF	67698179	rzebret@hotmail.com	Membre

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	2
CLARIFICATION DES CONCEPTS .....	3
INTRODUCTION .....	5
I. ETAT DES LIEUX DU NUMERIQUE EDUCATIF .....	5
1.1 ETAT DES LIEUX DES RESSOURCES HUMAINES.....	5
1.1.1 <i>Les forces</i> .....	5
1.1.2 <i>Les faiblesses</i> .....	5
1.1.3 <i>Les opportunités</i> .....	6
1.1.4 <i>Les menaces</i> .....	6
1.2 ÉTAT DES LIEUX DES REFERENTIELS ET TEXTES REGLEMENTAIRES DANS LE DOMAINE DES TICE .....	8
1.2.1 <i>Les forces</i> .....	8
1.2.2 <i>Les faiblesses</i> .....	8
II. CADRE D'ORIENTATION .....	8
2.1. COMMENT PROMOUVOIR LE NUMERIQUE EDUCATIF.....	8
2.2. COMMENT PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE (EAD).....	10
2.2.1 <i>Axes, actions et activités de l'EAD</i> .....	11
2.3. RECOMMANDATIONS .....	14
TABLE DES MATIERES .....	16